

# Un voyage pour le climat

**LAPOUYADE** La famille Vinet, du Domaine Émile Grelier, a embarqué son vin à bord d'une péniche



**Benoît et Delphine Vinet avec Jean-Marc Samuel juste avant le départ de « La Tourmente ».** PHOTO LAURENT THEILLET

Dans le cadre de la COP 21 (conférence des parties) qui se tiendra sous l'égide des Nations Unies, du 30 novembre au 11 décembre autour de la question du réchauffement climatique, Delphine et Benoît Vinet ont embarqué leur vin à bord de la péniche « La Tourmente ».

Le couple de viticulteurs cultive en agriculture biologique à Lapouyade huit hectares plantés de merlot, pour produire le Domaine Émile Grelier en appellation Bordeaux supérieur.

Vendredi dernier, « La Tourmente » et son capitaine, Jean-Marc Samuel, ont quitté Bordeaux avec à bord 1 800 bouteilles du Domaine Émile Grelier. Les vigneron de Lapouyade ont souhaité associer leur vin à la démarche de l'association Vivre le canal, qui fait la promotion du transport fluvial. Les bouteilles vont être transportées de Bordeaux à Paris,

d'abord par « La Tourmente », puis sur la péniche « L'Alizarine », qui fait habituellement du transport entre Avignon et Paris. De nombreuses étapes sont prévues entre les deux villes avec, à chaque fois, des dégustations de produits transportés, dont le vin de Delphine et Benoît Vinet. Soucieux de contribuer à la préservation des équilibres environnementaux dans la production viticole, le couple inclut dans sa démarche le transport. D'où le lien avec l'association Vivre le canal, qui milite pour la renaissance du transport fluvial, tombé en désuétude depuis l'avènement du transport routier. « Une péniche est 40 fois moins polluante qu'un camion et peut transporter l'équivalent de cinq poids lourds », soutient l'association qui veut faire entendre son discours dans le cadre de la COP 21.

**Jean-Pierre Tamisier**